

PROGRAMME FORUM 2017

8 h 00 - Accueil des participants

Centre récréatif, 120 Rue Belleau, Saint-Henri, G0R 3E0

8 h 45 - Mot d'ouverture – M. François Barret, président du CRECA

9 h 00

**L'importance de travailler ensemble : de la concertation à l'action !**

OBV Chaudière-Appalaches et CRECA

9 h 55 - Pause

**Bloc 1**

**La contamination des cours d'eau : du constat à l'intervention**

10 h 15

**Empreinte des pesticides dans nos cours d'eau**

Isabelle Giroux, Direction du suivi de l'état de l'environnement, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Chaque année, le MDDELCC échantillonne des cours d'eau des régions agricoles du Québec pour y vérifier la présence de pesticides. Les résultats obtenus en Chaudière-Appalaches à des stations où des données ponctuelles ont été récoltées et analysées en 2015-2016 seront présentés.

11 h 10

**Mise en œuvre et application de la réglementation sur la bande riveraine dans la MRC de Bellechasse**

Paul Blais, Directeur du service régional d'inspection, MRC de Bellechasse.

La présentation se penchera sur la différenciation entre un cours d'eau et un fossé, entre la rive et le littoral, ainsi que sur les travaux autorisés par la MRC dans la bande riveraine. Depuis quelques années, la MRC de Bellechasse se distingue dans l'application de la réglementation concernant le respect de la bande riveraine.

**Bloc 2**

**Reconnaître la valeur de nos milieux naturels et agir ensemble pour leur conservation**

10 h 15

**Interagir avec une municipalité pour réaliser des gains environnementaux**

Dominic Thibault, Chef de division hygiène du milieu et développement durable - ville de Trois-Rivières

Suite à une courte mise en contexte, cette présentation porte sur les aspects légaux, politiques et humains de l'interaction municipale et des différentes stratégies afin d'améliorer ces interactions.

11 h 10

**Milieu naturel - milieu de vie**

Nathalie Simon, Ex- Mairesse de Châteauguay (2009-2017), Vice-présidente de la commission environnement CMM,

L'importance de la conservation des milieux naturels pour la qualité de vie des citoyens et de la mobilisation citoyenne, leur impact positif pour une municipalité.

12 h 05 - Dîner

13 h 15

**Berce du Caucase : six ans de travaux pour une lutte plus efficace contre un envahisseur redoutable**

Claude Lavoie, Professeur titulaire de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval

La berce du Caucase, plante envahissante responsable de dermatites sévères, a pris beaucoup d'expansion au Québec depuis le milieu des années 2000. On sait maintenant comment mettre en œuvre avec efficacité une campagne de lutte à l'échelle d'un bassin versant. Le défi actuel se situe au niveau opérationnel, notamment par la coordination des efforts des différents partenaires régionaux désireux d'éliminer la berce de leur territoire.

13 h 15

**La loi sur les milieux humides et hydriques**

Marie-Line Pedneault, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le 16 juin 2017, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi no 132, intitulé « Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques ». Afin de freiner la perte de milieux humides et hydriques au Québec et de viser des gains nets en la matière, le principe d'aucune perte nette est placé au cœur de la Loi.

### PROGRAMME FORUM 2017

#### Bloc 1 La contamination des cours d'eau : du constat à l'intervention

14 h 10

##### Les espèces exotiques envahissantes, comment y faire face régionalement ?

Véronique Brochu, Directrice générale - COBARIC

Les espèces exotiques envahissantes sont en augmentation en Chaudière-Appalaches et certaines sont plus dommageable au niveau environnementale et sécuritaire que d'autres. Les bases d'un projet régional de compilation des signalements et des interventions réalisées et à venir prend forme dans la région.

#### Bloc 2 Reconnaître la valeur de nos milieux naturels et agir ensemble pour leur conservation

14 h 10

##### La restauration de milieux humides, enseignements et études de cas

Guillaume Daigle, Chef Politiques d'intérêt public et Éducation - Canards Illimités

Le principe d'aucune perte nette figure au coeur de la loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, adoptée en juin dernier. Fort de plus de 40 ans d'expertise en aménagement de marais au Québec, Canards Illimités partage certains enseignements et présentent quelques exemples.

15 h 00 - Pause

15 h 20

##### L'approche Co-créative

Virginie Zingraff, Aménagiste en conservation, Cofondatrice de RANG3

L'apport des dispositifs d'innovation ouverte dans la gestion des ressources naturelles. Renouveler les façons de collaborer et de mobiliser les connaissances.

16 h 00 - Mot de clôture - M. François Duchesneau, président du CBE

## Merci à nos commanditaires

Ce projet a été réalisé dans le cadre du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



**Dominique Vien**  
Ministre responsable du Travail et ministre responsable  
de la région de la Chaudière-Appalaches  
Député de Bellefleur

Québec

**INNERGEX**

**Englobe**  
Sols Matériaux Environnement

## L'importance de travailler ensemble !